

5^{es} JOURNÉES NATIONALES DES ACTEURS DE LA COORDINATION

*PRISE DE RISQUES,
RESPONSABILITÉS PARTAGÉES
ET OPPORTUNITÉS*

2_3 octobre
2025

Strasbourg

CCI Campus Alsace

234 Avenue de Colmar

Les coordinateurs et coordinatrices occupent une place spécifique dans les secteurs social, médico-social et de la santé. Participant de la dynamique des institutions, ils/elles jouent incontestablement un rôle de facilitateur-trice au sein de leur organisation de travail comme à l'extérieur des institutions. Ce rôle le/la place indéniablement dans une position propre à apprêhender et démêler l'écheveau des relations qui s'y tissent mais elle en fait aussi la complexité.

Si les précédentes journées se sont attachées à éclaircir ces points, ces nouvelles rencontres souhaitent interroger la prise de risques inhérente à la coordination ainsi que les responsabilité(s) qui en découlent.

Risques et responsabilités - Éthique

Dans le contexte où il évolue - accroissement et complexification des problématiques et des situations singulières - l'acte de coordination suggère une montée en puissance des responsabilités en lien avec une inévitable prise de risques. Risques qui reposent en premier lieu sur la nécessité d'inventer et de réinventer sa pratique au quotidien. Risques parfois accrus par une implication affective et émotionnelle et/ou par un sentiment d'impuissance face à une situation complexe considérée comme insoluble.

Qu'entendons-nous par responsabilité(s) ? Si étymologiquement responsabilité (lat. respondere) désigne notamment la nécessité de se porter « garant », cette dernière s'exprime à de multiples niveaux, légal comme moral, collectif comme individuel. Il conviendra d'en préciser et délimiter les formes comme de répondre à quelques questions afférentes : quelles peuvent être les responsabilités partagées ? quelles sont les responsabilités qui pèsent sur la coordination ? comment déterminer en amont la hauteur de celles qui incombent à des professionnels qui parfois encore, « naviguent à vue » ? Quelles sont celles en retour des personnes accompagnées ? quelles sont donc en somme celles qui relèvent des uns et des autres ?

Autant de questions qui se conjuguent. Elles suggèrent plus globalement une interrogation sur l'Éthique au fondement de l'action.

Les exigences déontologiques corrélées à la multiplication de situations paradoxales voire d'écueils - confrontation des temporalités ; complexité des réseaux ; tensions institutionnelles ; interventions multi-niveaux (personne accompagnée, partenaires, administrations et autres institutions, hiérarchie) ; tracasseries administratives... - imposent une attention prudente autant qu'une audace dans une action qui doit/

devrait se construire dans un cadre institutionnel et hiérarchique soutenant pour le professionnel et contenant pour la personne accompagnée.

Comment ainsi traiter des questions éthiques dans un contexte de travail complexe ?

Participation - Autonomie - Autodétermination - Care

Le soutien et l'accompagnement nécessitent de reconnaître et prendre en compte l'Autre, de privilégier la participation, le « faire avec », l'autonomie et la responsabilisation de la personne accompagnée. Il s'agit encore de faire vivre l'autodétermination. Pour faire vivre ces idées, encore faut-il pouvoir aussi porter et soutenir sans entraver.

Pour la personne accompagnée, ces notions représentent à des degrés divers la possibilité d'être actrice de sa vie, maîtresse de ses choix, de son parcours et de son avenir. A l'instar des facilitateurs (ou facilitateurs) de choix de vie, la coordination contribue à affirmer cette place en permettant la mise en œuvre et la concrétisation d'une capacité d'agir à partir notamment des réseaux qu'elle tisse.

Sans perdre de vue l'Éthique qui sous-tend l'action, comment renforcer la participation en évitant l'injonction à la participation ? Comment favoriser l'autodétermination ? Quelle est la place et le rôle de la coordination dans ce contexte ?

Quelles opportunités ?

L'ensemble de ces questionnements relèvent-ils de l'aporie ? Peuvent-ils être soulevés ? Qu'est-ce qui s'offre alors en termes d'opportunités ? comment travailler la notion de choix éclairés ? comment assurer la continuité et la fluidité des parcours ? Comment mobiliser avec justesse un réseau et des partenaires autour de la personne accompagnée ? Quelles sont les initiatives et expériences à l'œuvre dans ce sens qui garantissent une réelle et efficiente mise en œuvre ?

Ces questions n'obéissent pas la prise de risques (de l'échec notamment) ou la nécessaire mesure des enjeux et conséquences possibles par les parties-prenantes (coordinateur, institution et personne accompagnée en premier lieu). Cela nécessite sans doute une vigilance de tous les instants pour ne pas entraver le projet ou provoquer une surcharge de responsabilités pour la personne accompagnée.

En remettant l'ouvrage sur le métier dans la continuité des rencontres précédentes, ces nouvelles journées souhaitent continuer avec vous à explorer, croiser et faire résonner l'ensemble des questions ici soulevées ainsi que leur mise en tension tant dans leurs portées pratiques (savoirs de l'expérience) que théoriques sans perdre de vue ce qui fait le cœur de l'action et l'essence du travail d'accompagnement : la personne accompagnée mise « au centre » et pour que cette assertion ne sonne pas comme un vœu pieux.

5^{es} JOURNÉES NATIONALES DES ACTEURS DE LA COORDINATION

STRASBOURG - 2_3 OCTOBRE 2025

PARTICIPANT·E

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

ÉTABLISSEMENT

Nom :

Adresse :

Siret :

CP : Ville :

Téléphone :

FACTURATION

Adresse de facturation :

Mail (pour envoi facture) :

Contact (Nom-Prénom-Tél) :

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

- Direction ou Direction adjointe Cadre
- Chef(fe) de service
- Profession médicale ou paramédicale
- Profession éducative ou sociale
- Enseignement/Formation
- Service administratif ou technique

Merci de cocher la case correspondant à votre situation

SECTEUR D'INTERVENTION

- Protection de l'enfance
- Handicap enfant
- Handicap adulte
- Exclusion
- Autres (insertion, formation, personnes âgées...)

Comment avez-vous eu connaissance de l'existence de ces journées ?

- Internet
- Mailings
- Linkedin
- Autre :

Frais de participation : 410 €

Fiche d'inscription à retourner à

ACTIF

259, Av. de Melgueil - BP 3 - 34 280 La Grande Motte

ou par mail

formation@actif-online.com

Je verse la somme de €

- Chèque n°
- Virement :

Référence bancaire

Code Banque	Code guichet	N° Compte	Clé RIB
30003	03250	00050008178	21

IBAN : FR76 3000 3032 5000 0500 0817 821 - BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Domiciliation

SG PALAVAS FLOTS JOFFRE (03250)

10 BD MARECHAL JOFFRE - 34 250 PALAVAS LES FLOTS